

France

>> Santé publique

>> L'AUTEUR

Michel JEANNEY

Secrétaire général de rédaction de La Dépêche Vétérinaire

Antibiorésistance chez les bactéries zoonotiques : situation intermédiaire de la France

Suite au récent rapport de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) sur la résistance aux antibiotiques chez les bactéries zoonotiques (*Salmonella* et *Campylobacter*) et indicatrices (*E. coli*, *Enterococcus*)*, l'Afssa souligne, dans un communiqué du 12 mai, que, pour la plupart des molécules considérées, les données indiquent que la situation française est intermédiaire.

L'Hexagone se situe en effet entre les niveaux faibles à modérés de résistance rapportés par les pays scandinaves et des situations plus dégradées rapportées par plusieurs Etats membres.

« Ce rapport pointe l'importance d'un usage raisonné des antibiotiques et notamment de molécules critiques pour la santé publique que sont les céphalosporines, les fluoroquinolones et les macrolides, afin d'en préserver l'efficacité », souligne l'agence.

Selon elle, ce travail de l'EFSA constitue un élément important qui permettra notamment la définition de priorités en matière de lutte contre l'antibiorésistance au plan européen, où les initiatives pour la mise en place d'une action concertée se multiplient.

Sur la base de recommandations techniques européennes, un dispositif communautaire de surveillance harmonisée de la résistance aux antibiotiques est, ainsi, en train de se construire, souligne-t-elle.

C'est l'EFSA qui est chargée de centraliser les données issues de la surveillance des antibiorésistances afin d'en faire la synthèse et l'interprétation.

Modifier les usages

En tant que laboratoire national de référence pour la résistance antimicrobienne, l'Afssa rappelle qu'elle coordonne le dispositif français de surveillance.

Elle est en outre partie prenante du comité national de coordination pour un usage raisonné des antibiotiques en médecine vétérinaire, mis en place par le ministère de l'Agriculture avec l'aide de l'agence en novembre 2009.

« Ce comité, miroir de celui existant en médecine humaine, vise à modifier les usages en coordonnant des démarches de prévention, de traitement, de surveillance et des actions de recherche et de formation, pour in fine orienter les taux de résistance à la baisse », précise l'agence. ■

*Lire DV n° 1078-1079 page 26.